

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la Commission thématique n°4 « Développement durable des usages de l'eau »

Le 15 mai 2012 à 14h00 – Salle du Patio de Lille Métropole Communauté urbaine

Ordre du jour :

- Rappel du calendrier de validation de l'étude
- Règles d'animation de la commission
- Rappel des thèmes et appel à modification/amendements/validation
- Élaboration commune des synthèses par chapitre
- Présentation des éléments forts et de synthèse évoqués en séance

Participants :

La liste des participants et de diffusion est indiquée en page finale

La présentation au format PDF est annexée au présent compte-rendu (disponible sur le site extranet SAFEGE).

PREAMBULE

Mot d'accueil du Président de la commission thématique : M. BOUCHEZ.

Tour de table de présentation des participants.

Le présent compte rendu se concentre sur le relevé de décisions pris en commission. Il s'attarde à synthétiser les éléments de fonds et non pas de forme au regard des éléments présentés et séance et du rapport provisoire.

RELEVÉ DE LA RÉUNION

Gestion hydraulique des cours d'eau

▪ Remarques

M. BOUCHEZ fait remarquer que le dossier est complet, mais que les cartes sont parfois peu lisibles.

Le Conseil Général du Nord demande à ce qu'une cartographie intégrant tout le réseau hydrographique soit réalisée. Les données utilisées par le bureau d'étude proviennent de la base de données CARTHAGE, qui ne rend pas compte de l'ensemble du chevelu. Des zooms sur certains secteurs pourront être faits avec les données des gestionnaires des cours d'eau (p178 pour la Marque rivière).

Par ailleurs la légende de la carte 8 devra être corrigée.

Le Conseil Général demande des précisions sur les masses d'eau DCE/non DCE. Il s'agit des masses d'eau, définies dans le SDAGE, qui font l'objet d'un reporting au niveau européen. La Lys mitoyenne, par exemple, ne fait pas l'objet d'un suivi DCE par le SAGE, mais d'un suivi volontaire.

SAFEGE précise que les prélèvements en eau de surface pour l'usage eau potable sont nuls à l'intérieur du SAGE. Les prélèvements provenant d'autres territoires à destination du SAGE sont traités dans la partie eau potable.

Aucune station de mesure de la qualité des cours d'eau n'est présente sur Auby.

▪ Synthèse

La synthèse devra reprendre tous les acteurs du territoire compétents concernant la thématique.

Elle devra identifier les cours d'eau sans gestionnaire et/ou sans plan de gestion.

Une carte de synthèse pourra éventuellement servir à illustrer cette synthèse thématique.

Patrimoine historique, architectural et paysager

▪ Remarques

M. BOUCHEZ fait remarquer que le dossier de demande de classement à l'UNESCO de l'ex bassin minier n'est pas évoqué dans ce chapitre. SAFEGE la présente dans les parties corridors écologiques et sentiers de randonnée, mais mentionnera cette démarche dans la partie patrimoine.

▪ Synthèse

Pas de remarque particulière.

Transport fluvial

▪ Remarques

VNF fera ses remarques par écrit, notamment concernant les sites de manutention, certains chiffres, l'écocalculateur.

VNF clarifie la différence entre VNF et le Service Navigation (SN) Nord Pas de Calais. SN est un service de l'Etat régionalisé, qui a notamment des missions de police de l'eau et de la navigation. VNF est un service public qui gère les missions classiques de navigation. Au 1^{er} janvier 2013, le SN sera intégré à VNF en conservant des directions territoriales.

VNF fait remarquer que Delta 3 représente un tonnage faible. On peut mentionner que ce tonnage est amené à évoluer. SAFEGE précise que les évolutions seront intégrées dans la partie tendances et scénarii.

▪ Synthèse

VNF précise qu'en plus des concessions, des sites privés existent.

Le renouveau du transport fluvial se fait avec un transport axé sur le BTP, les conteneurs, les déchets.

Une projection du trafic devrait être intégrée, avec Delta 3 notamment.

Loisirs et tourisme

▪ Remarques

VNF fait remarquer que le port du Dragon à Wasquehal, situé entre la Marque rivière et la Marque urbaine, est fermé à cause d'un taux de sédimentation trop important, issu de l'érosion des terres agricoles en amont. Un projet est en train de se mettre en place pour réhabiliter le site. SAFEGE précisera cet élément (information et cause) dans le tableau.

La Fédération de Pêche demande à ce que sa mission de gestion piscicole et du milieu aquatique soit clairement exprimée. La partie concernant la gestion du milieu aquatique, repris dans le PDPG, devra apparaître en partie gestion des cours d'eau. La partie liée au loisir pêche, traitée dans le PDPL, sera traitée en partie loisirs.

Le paragraphe sur les ateliers pêche nature devra être étoffé, avec les chiffres de personnes formées notamment.

Les amicales de pêche non AAPPMA devront être listées. Il sera demandé aux collectivités de faire ce recensement, qui ne sera pas forcément exhaustif.

SAFEGE mettra à jour le tableau p.316 avec l'AAPPMA de Roubaix notamment. Il serait intéressant d'avoir les associations gérant la Marque.

SAFEGE mettra à jour le tableau 112 en remplaçant « privé » par « particulier ». De plus, le canal de la Souchez est mentionné deux fois.

M. BOUCHEZ demande à ce que le manque de continuité des véloroutes soit identifié.

▪ Synthèse

Corriger le chiffre des AAPPMA et amicales de pêche, ce dernier étant non connu. Expliquer le déclin des adhérents : cause économique, diversité des loisirs, accès aux canaux, augmentation du tonnage transporté. Les ateliers pêche nature ont aussi pour objectif de limiter la baisse d'effectifs des pêcheurs.

ENLM fait remarquer qu'on peut s'attendre à un report du tourisme fluvial sur les canaux secondaires avec l'augmentation des gabarits sur le réseau principal.

Il faut mentionner en synthèse la mise en place de passes à poissons et de frayères par les acteurs.

Il faut mentionner la discontinuité des chemins cyclistes.

Potentiel hydroélectrique

▪ Remarques

Pas de remarque particulière.

▪ Synthèse

Pas de remarque particulière.

Tour de table sur les attentes des acteurs vis-à-vis du rapport et du SAGE plus largement

- ENLM : identifier les freins au développement du tourisme fluvial
- VNF : le transport fluvial est un axe important amené à évoluer, en renouveau, mettant en relation le Nord avec les pays du Nord de l'Europe
- CG : mentionner la qualité de l'eau, notamment sur la Marque
- Fédération de Pêche : mettre en avant la qualité de l'eau, des milieux, les aménagements pour la pêche. La Fédération de Pêche insiste sur le fait qu'elle est un acteur majeur pour les milieux aquatiques. Le diagnostic devra mettre en avant les conflits d'usage
- En complément, la CALL indique que pour aider l'inventaire des associations de pêche, un courrier rédigé à destination des élus est demandé
- SPW (Belgique) : une analyse des connexions avec les autres SAGE est demandée
- CALL : nécessité de développer le tourisme fluvial, pédestre, cycliste, en lien avec la trame bleue

- M. BOUCHEZ : cette commission doit pouvoir améliorer l'image de la région et son attractivité.

Prochaines réunions

Les prochaines échéances sont rappelées aux membres de la commission par le bureau d'études et par la cellule d'animation.

M. BOUCHEZ indique que :

- ✓ la prochaine réunion de la CLE se déroulera dans les locaux de Lille Métropole, le 4 juin 2012 après midi
- ✓ la prochaine réunion de la commission thématique se déroulera le 26 juin 2012 matin, le lieu restant à confirmer.

Mot de clôture du Président.

Plateforme d'accès Extranet SAFEGE

SAFEGE rappelle qu'un site extranet est ouvert dans le cadre de l'étude. Il permet aux membres des Commissions d'accéder aux documents. Ci-après le lien : http://extranets.safege.fr/extranets/extranet_0171.nsf.

Login : SAGE_MD_Commission

Mot de passe : WI768ss9

Les documents sont disponibles au format PDF dans l'onglet « GESTION DOCUMENTAIRE ».

Il suffit de cliquer sur la puce en gauche des rubriques « Commission thématique - Mai 2012 » pour afficher les documents disponibles.

Vous pouvez déposer un document et y associer un fichier d'une taille maximale de 10 Mo.

Si vous souhaitez envoyer des fichiers de taille supérieure, adressez un mail à jean-philippe.rizza@safege.fr et à nathalie.ratier@safege.fr avec pour objet « SAGE Marque-Deûle - Demande de liens envoi de gros fichiers ». Vous recevrez un lien en retour vous proposant de télécharger vos fichiers préalablement zippés en un fichier unique.

Liste des participants :

Nom / Rôle ¹	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Excusé	Diffus.
DAUTRICOURT Matthieu	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Roubaix	X		X
SPLINGARD Régine	Comité Régional du Tourisme		X	X
NOEL Christophe	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X		X
BEUCAMP Cécile	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X		X
EECKHOUT Jean-Yves	Conseil Général du Nord	X		X
BELDAME Mickaël	Fédération de Pêche du Nord		X	X
FERTELLE Jean-Jacques	Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais	X		X
BUSY Florian	Lille Métropole	X		X
LEMAIRE César	Lille Métropole	X		X
LONGUEVAL Camille	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X		X
MALTA-BEY Victoire	Lille Métropole	X		X
DEREUX Michaël	MD Conseil	X		X
DEZETTER Marc	Mission Bassin Minier		X	X
GUICHARD Christophe	Ports de Lille		X	X
BOUCHEZ Michel	Président de la commission thématique n°4	X		X
RIZZA Jean-Philippe	SAFEGE	X		X
LIBERT Pierre-Nicolas	Service Public de Wallonie	X		X
GUERILLOT Guillaume	VNF	X		X
DAVOINE Bernard	Mairie de Wavrin		X	X
	Office National pour la Chasse et la Faune Sauvage		X	X
PALUGAN Charlène	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Roubaix	X		X
RATIER Nathalie	SAFEGE	X		X
	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Pas-de-Calais)		X	X
	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Nord)		X	X

¹ Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...